

N° de la délibération :
20/2023

Objet de la délibération :

Vente de séminaire avec l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, dûment convoqués le six octobre deux mille vingt-trois.

| Collège des élus | Titulaires présents | Suppléants présents |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Président de l'ACSO | | |
| Cramoisy : | | Loïc LE BARS |
| Creil : | | |
| Maysel : | | |
| Montataire : | | |
| Nogent-sur-Oise : | Valérie LEFEVRE | |
| Rousseloy : | | |
| Saint-Leu d'Esserent : | | Frédéric BESSET |
| Saint-Maximin : | | |
| Saint-Vaast-lès-Mello : | | |
| Thiverny : | Michel BLARY | |
| Villers-Saint-Paul : | | |

| Collège des socio-professionnels | Titulaires présents | Suppléants présents |
|--|---------------------|---------------------|
| Organismes intéressés au tourisme : | | |
| Métiers de la culture : | | |
| Promotion de la Pierre : | Frédéric MUTILLOD | Claude BOUFFLET |
| Equipements de loisirs : | | Bernard BEAUDET |
| Associations intéressées au Tourisme : | Daniel LECLERC | Marie-Astrid BERNET |
| Hôtellerie : | Jacques MONFORT | Florence MISK-MOISE |
| Gîtes ou chambres d'hôtes : | Patrick MANCHERON | Sandrine SZYMANSKI |
| Hôtellerie de plein air : | | |
| Restauration : | | |
| Etablissement hors ACSO : | Sabine BONTEMS | |

Formant la majorité des membres en exercice.

Marie-Astrid BERNET est secrétaire de séance.

| NOMBRE DE MEMBRES | | | | |
|-------------------------------|---------|--------------------|--------|-------------|
| Nombre de membres en exercice | Votants | Suffrages exprimés | | |
| | | Pour | Contre | Abstentions |
| 23 | 14 | 14 | 0 | 0 |

Vu le code du tourisme à article L211-1,

Vu l'autorisation à commercialiser sous le numéro d'immatriculation des agents de voyages et autres opérateurs prévus à l'article L.141-3 du Code du tourisme, N° Atout France : IM060180001

Vu la délibération Creil Sud Oise Tourisme n°19/2020 relative aux délégations à la Directrice de Creil Sud Oise Tourisme

Vu la convention relative à la commercialisation de prestations touristiques, accord de partenariat groupe 2023 signé avec l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis et devenue exécutoire le 21 mars 2023,

Vu la demande du client d'organiser un séminaire pour 55 personnes du 20 au 21 septembre 2023,

Le Président BLARY évoque le fait qu'une demande spécifique a été faite à l'Office de Tourisme de Creil Sud Oise pour organiser un séminaire. La Directrice a tout d'abord proposé le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise et a notamment proposé une offre de la Maison de la Pierre mais le territoire de l'Agglomération n'est pas doté d'infrastructure hôtelière correspondant à la demande du client. Ainsi, la Directrice s'est mise en relation avec l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis afin de trouver un hôtel correspondant aux attentes des clients.

L'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis a proposé le Château d'Ermenonville et le restaurant le Relais de la Croix d'Or, infrastructures ayant la disponibilité aux dates proposées. Les clients ont accepté l'offre sans la prestation de la Maison de la Pierre.

M BLARY informe que ce dossier commercialisé par l'Office de Tourisme Creil Sud Oise Tourisme correspond à un montant encaissé de 39 285,36 € dont 1 960,04 € de commission destinée à l'Office de Tourisme de Creil Sud Oise. La commission s'est partagée entre l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis et l'Office de Tourisme Creil Sud Oise selon convention accord de partenariat.

Ainsi, l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis a été réglée d'un montant de 37 325,32 € pour cette prestation.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 voix pour) :

EST INFORME et APPROUVE la vente de ce séminaire d'un montant de 37 325,32 €.

DONNE tous pouvoirs à la Directrice pour tous actes nécessaires à l'exécution de cette vente.

A Creil, le **24 OCT. 2023**

Michel BLARY

Président du Comité de Direction




CREIL SUD OISE TOURISME
Office de Tourisme
6 avenue Jules Uhry 60100 Creil
www.creilsudoise-tourisme.fr
bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr
03 75 19 01 70
Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

CreilSudOise
| TOURISME |

Page 2 sur 2